

## Pneus—Loi

J'ai écouté avec intérêt les propos du député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey). Il a parlé des automobilistes qui surchargent leur voiture. Selon lui un fort pourcentage d'automobilistes conduisent ainsi sur nos routes des voitures surchargées. Je suppose que cela demanderait une campagne d'information du genre de celle qu'on a faite pour la ceinture de sécurité. Il ne manque pas de gens pour comprendre qu'il y a sur leur voiture quatre trucs qui tournent parfois très vite. Ces gens se rendent compte que leurs pneus peuvent les mener à la mort plutôt qu'à leur destination. A mon avis, cependant, la plupart des Canadiens ne s'inquiètent tout simplement pas de la pression d'air dans leurs pneus. Ils y font mettre de l'air à peu près seulement lorsqu'ils remplacent leurs pneus d'été par des pneus d'hiver ou leurs pneus d'hiver par des pneus d'été ou si un pneu est trop mou et que cela nuit à la direction.

Les automobilistes regardent rarement leurs pneus. Si quelqu'un fait faire la vidange d'huile ou fait graisser son automobile, le mécanicien, s'il est consciencieux, attirera peut-être son attention sur une coupure profonde dans le pneu droit avant ou sur une hernie ou sur un autre problème du genre.

Lorsqu'on examine les statistiques sur les accidents d'automobile et les causes des accidents, il n'est pas rare de constater que le propriétaire d'une automobile en cause dans un accident grave avait dû payer une amende parce que ses pneus étaient trop usés. Il ne faut pas imputer tout le blâme des pneus défectueux aux fabricants. Peu importe qu'un automobiliste achète les pneus les plus dispendieux ou les pneus les plus économiques, c'est à lui et certainement pas au fabricant qu'il incombe d'en prendre soin.

Les automobilistes ont tendance à ne pas se préoccuper de leurs pneus. Je suis un peu au courant de la question parce que, pendant une douzaine d'années, j'ai fait de la course automobile à titre d'amateur, ce qui était d'ailleurs un passe-temps assez coûteux. Les autres conducteurs et moi-même trouvions la question des pneus extrêmement importante. Cela m'amuse de voir la publicité qu'on fait aujourd'hui pour les pneus à carcasse radiale. Je me rappelle l'époque où le grand public ne connaissait pas ce genre de pneu, bien qu'il soit déjà courant, surtout pour la course automobile.

Je ne veux pas faire de publicité, mais je signale que les pneus Englebert, Pirelli et Michelin étaient alors excellents. Je n'ai pas l'intention de faire de la publicité pour le fabricant, mais je me rappelle un jeu de pneus dont je n'ai jamais réussi à user la semelle. Les flancs ont finalement cédé avant la semelle. Après des heures de course, j'ai examiné ces pneus et ils avaient l'air aussi neufs que s'ils n'avaient jamais quitté la salle de montre. Les fabricants peuvent produire des pneus qui, même s'ils ne durent pas éternellement, sont certainement de très bonne qualité, tout comme ils peuvent produire des pneus qui s'usent très vite. C'est comme pour n'importe quel autre produit sur le marché.

● (1550)

En dernier lieu, un député a dit aujourd'hui qu'il était préoccupé par la qualité des pneus qu'on installe sur les voitures à leur sortie de l'usine. J'ai aussi un point qui me préoccupe et que le ministère de la Consommation et des Corporations devra bien étudier, et il a trait à la publicité qui se fait à propos des pneus d'automobile. La patte de tigre est-elle meilleure que le pneu à pluie? Qu'est-ce qu'un pneu à patte de tigre? Le pneu qui coûte \$49.95 est-il bien meilleur que celui qui coûte \$39.98? Telle station-service

demande différents prix pour différentes qualités de pneus de différentes marques de commerce. Telle autre en vend une autre sorte étiquetée de la même façon.

J'espère que le ministère de la Consommation et des Corporations ou peut-être l'industrie du pneu elle-même décideront de ne pas essayer de tellement mêler le public, et de lui dire qu'il y a un bon pneu à tel prix et un pneu meilleur marché à tel autre prix, qui n'est pas recommandé, mais qui conviendrait bien à une bonne vieille dame qui se contente de faire du 20 milles à l'heure. Je souhaite qu'on dise au public qu'il y a un pneu à un prix intermédiaire qui convient bien aux voitures plus légères ou plus petites. Le choix est si varié que le consommateur ne doit assurément pas s'y retrouver. Il doit certainement penser au moins cher et acheter celui de moindre qualité ou penser à la sécurité et acheter celui de la meilleure qualité. Je me demande parfois si le pneu le plus cher est vraiment le meilleur du point de vue qualité et maniabilité et celui qui convient le mieux à une voiture donnée. Les pneus radiaux sont une grande innovation, mais il y a certaines automobiles qu'on ne peut pas manœuvrer aussi bien avec des pneus radiaux qu'avec des pneus traditionnels.

Il y a bien des points que pourrait examiner l'industrie. Ce ne devrait pas être là le rôle du gouvernement. Peut-être que le bill S-8 servira de ligne directrice et de stimulant à l'industrie pour l'inciter à s'occuper plus sérieusement des questions que j'ai mentionnées. Je remarque que le bill sera retourné pour être amendé. J'aurais certaines réserves à faire à propos de quelques dispositions, comme par exemple, celle qui traite de la marge de liberté des inspecteurs. Le bill est un peu trop généreux à l'égard des pouvoirs des inspecteurs et aussi de la liberté qu'on leur accorde. Cependant, la portée et l'objectif même du bill, sans compter les amendements que nous a promis le gouvernement, en font une mesure acceptable. Je félicite le ministre et le gouvernement de l'avoir présenté, chose que je ne suis pas disposé à faire très souvent.

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock):** Monsieur l'Orateur, pour commencer, je voudrais rendre à chacun son dû et dans l'étude du bill S-8, nous devons féliciter les membres de l'autre endroit pour avoir présenté une telle mesure. On entend bien des gens un peu partout chez nous discréditer et calomnier notre chambre haute, et je pense que le moment est venu de lui rendre justice.

Cela me rappelle les propos de l'un de mes éditorialistes favoris du *Province* de Vancouver, un dénommé Eric Nicol, qui, en commentant la nomination du dernier membre à l'autre endroit, a écrit ceci: «Cette nomination relance le débat sur la question de savoir s'il existe une vie après la mort». Cependant, parlant des Communes, il a déclaré: «La Chambre des communes, au contraire, soulève la question de savoir s'il y a de la vie avant la mort.» Je suppose que c'est une question pertinente qu'il faut se poser de temps à autre.

Nous ne pouvons éprouver que satisfaction et encouragement devant une mesure qui reflète le travail compétent et productif accompli à l'autre endroit. Je dois également complimenter à ce sujet les membres de l'autre endroit d'abord pour les recherches qu'ils ont faites, car elles ont permis de rédiger le bill de manière aussi pertinente et précise que possible, et ensuite pour les auditions de témoins qu'ils ont tenues, afin de faire ressortir les points essentiels nécessaires au libellé de la mesure et d'assurer qu'elle saura correspondre aux besoins de l'industrie et de l'économie.